

# Foire Aux Questions

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions les plus fréquemment posées.  
Si, vous cherchez toujours la réponse à votre question, écrivez à [contact@jeuxdesmasters.fr](mailto:contact@jeuxdesmasters.fr)



## Inscription

**QUESTION** : Je souhaite participer aux jeux de Master au printemps, mais n'ayant pas de licence fédérale dans aucune discipline sportive, est-il possible de s'inscrire ?

**REPONSE** : Les Jeux des Masters sont faits pour vous ! Toutes les épreuves sont largement accessibles à des non licenciés avec toutefois un minimum de préparation (à raison de 2 séances hebdomadaires pendant 3 mois, vous vivrez les épreuves sans coup dur et avec plaisir). Petit conseil, télécharger le modèle de certificat médical pour que votre médecin vous autorise à prendre le départ des Jeux des Masters.

**QUESTION** : Est-il possible de finaliser et payer notre inscription sans avoir chargé de certificat médical, et de vous le fournir un peu plus tard ?

**REPONSE** : Oui, tout à fait, vous pouvez régler votre inscription et revenir ensuite sur votre espace pour déposer votre certificat médical.

**QUESTION** : Comment doit-on procéder pour s'inscrire en équipe ?

**REPONSE** : Un membre de l'équipe doit inscrire l'ensemble des équipiers. Le système d'inscription ne permet pas d'associer plusieurs inscriptions individuelles sous la même équipe. Ensuite, chacun pourra mettre en ligne son certificat médical.

**QUESTION** : Bonjour, je n'arrive pas à valider mes choix d'épreuves

**REPONSE** : Pour que le système vous permette de finaliser votre inscription, il faut respecter un écart de 2h entre chaque départ d'épreuve. Le système d'inscription empêche également de s'inscrire deux fois à la même épreuve.

**QUESTION** : J'essaie de créer un compte mais je n'ai pas reçu pas le mot de passe ?

**REPONSE** : Vérifiez si le message n'est pas arrivé dans vos spams. Si non, vérifiez que votre adresse email soit exacte. Si après ces vérifications, vous ne recevez toujours pas votre mot de passe, contactez-nous par email.

**QUESTION** : Comment faire pour s'inscrire ?

**REPONSE** : Voici les différentes étapes de l'inscription :

Créer un compte : saisissez votre adresse email, demander l'envoi du mot de passe et valider les 4 cases règlementaires en dessous (règlement, CGV, collecte de données, droit à l'image)

Aller sur votre boîte email et copier le mot de passe et revenez sur la page d'inscription pour coller le mot de passe dans la zone requise.

Remplissez les champs demandés à gauche, cliquez sur enregistrer puis cliquez sur le bouton vert au-dessus.

Choisissez le nombre de personnes que vous souhaitez inscrire et valider. Descendez le menu déroulant et remplissez les champs demandés selon vos préférences.

Enregistrez à chaque inscrit.

Une fois les saisies réalisées et enregistrées, cliquez sur la croix en haut à droite.

Vous pouvez alors consulter votre facture provisoire et payer. Vous pourrez revenir plus tard pour poster le certificat médical que votre médecin vous aura signé.

Bravo vous êtes inscrit !

**QUESTION** : Doit-on choisir entre la natation en eau libre et la natation en bassin ? ou peut-on faire les deux ? (qui compteraient pour 2 sur 5 épreuves) ?

**REPONSE** : Oui il est possible de prendre le départ des 2 épreuves de natation : 1500m en eau libre et 100 en bassin.

## Inscription par équipe

**QUESTION** : Nous souhaiterions constituer une équipe pour les jeux des Masters à Vichy en 2021, afin de permettre à nos personnels d'avoir une action de cohésion et détente dans le cadre d'une crise sanitaire durable. Pouvez-vous nous préciser s'il y a une limite de taille d'équipe ?

**REPONSE** : Les équipes sont mixtes et doivent être composées d'au minimum 5 personnes avec au minimum une femme et un homme. Chaque équipe (club, entreprise, amis, famille) inscrit autant d'équipiers qu'elle le souhaite. Le classement retiendra les 5 meilleurs individuels de l'équipe (avec au moins 1 homme et 1 femme). Cette formule de classement permet d'intégrer dans l'équipe des participants éloignés de la pratique sportive sans pour autant pénaliser le résultat de l'équipe. Il est également possible d'inscrire plusieurs équipes.

**QUESTION** : Je souhaite savoir si le tarif pour une équipe ou par individu ?

**REPONSE** : Le tarif correspond au prix par individu. Chaque membre d'une équipe réalise les 5 épreuves de son choix. Les membres de l'équipe peuvent choisir des épreuves différentes.

**QUESTION** : Nous sommes un groupe d'amis souhaitant participer aux Jeux Master. Si certains sont déjà sûrs de participer, d'autres ne le sont pas encore. Ma question était alors de savoir s'il était possible de créer une équipe et d'y ajouter des participants au fur et à mesure des disponibilités de chacun ? Si oui, comment procéder ?

**REPONSE** : Un membre de l'équipe doit inscrire l'ensemble des équipiers. Le système d'inscription ne permet pas d'associer plusieurs inscriptions individuelles sous la même équipe. Ensuite, chacun pourra poster son certificat médical.

Néanmoins, vous pouvez tout à fait créer votre compte d'équipe, et revenir sur votre compte autant de fois que nécessaire pour ajouter des équipiers tant que le paiement n'est pas finalisé. Je vous invite à transmettre le modèle de certificat médical à vos équipiers pour qu'ils passent chez le médecin.

## Volontaires

**QUESTION** : Comment devenir volontaires aux Jeux des Masters ?

**REPONSE** : Merci de l'intérêt que vous portez aux Jeux des Masters. Les volontaires peuvent candidater sur la plateforme [instantsbenevoles.fr](https://instantsbenevoles.fr)

## Classement

**QUESTION** : Il y aura un classement individuel pour chaque discipline sportive et un classement individuel pour les sportifs (ves) qui feront 5 disciplines ?

**REPONSE** : Oui tout à fait, un classement est établi à l'issue de chaque épreuve (pour chaque catégorie d'âge et de genre). Ce classement vous donne des points qui seront additionnés au fil des 5 épreuves pour le classement général (5 épreuves).

**QUESTION** : Concernant le classement par équipe il faut que chaque membre composant l'équipe participe à toutes les épreuves ou bien seulement 1 sportif de l'équipe fait une épreuve déterminée ?

**REPONSE** : Chaque membre d'une équipe réalise les 5 épreuves de son choix. Les membres de l'équipe peuvent choisir des épreuves différentes.

**QUESTION** : Si je m'inscris au sein d'une équipe, est-ce que je figurerai dans le classement individuel avec mes 5 épreuves, ou c'est uniquement pour le classement équipe ?

**REPONSE** : Vous serez classé en individuel et aussi par équipe !

## Restauration / hébergement

**QUESTION** : Pourriez-vous me dire si un package pour l'hébergement / restauration va être proposé pour les délégations ou les sportifs ?

**REPONSE** : Un service de restauration sera disponible sur place au sein même des Jeux des Masters. Des hébergements sont proposés ici : <https://www.vichy-destinations.fr/guide-touristique-vichy/hebergements/> et des propositions touristiques sont également disponibles sur [jeuxdesmasters.fr](http://jeuxdesmasters.fr) .

## Handicap

**QUESTION** : Bonjour, je suis malvoyant, est-il possible de participer avec mon guide ?

**REPONSE** : Les personnes présentant un handicap visuel ou à mobilité réduite sont les bienvenues sur toutes les épreuves et seront classées avec l'ensemble des participants. Les personnes malvoyantes peuvent concourir en tandem ou avec un guide.